



Municipalité de la  
Commune de Duillier

Rapport sur la gestion et les comptes  
Année 2020

**Délégué municipal**  
***Monsieur Jacques Mugnier, Syndic***

## TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	4
2. Administration générale .....	4
• Généralités	
• Composition de la Municipalité et répartition des dicastères	
• Bourse	
• Visite préfectorale	
• Personnel communal	
• Préavis municipaux	
• Naturalisations	
• Police	
• Habitants	
• Archives	
• Conseil Régional	
• Urbanisme	
• UCV	
3. Police des constructions - Bâtiments communaux - Parcs et jardins - Routes & chemins - Ordures ménagères et déchets.....	11
• Police des constructions	
• Bâtiments communaux	
○ Centre communal	
○ Eglise	
○ Ecole	
○ Edgaronnette	
○ Ferme "Francelet"	
• Parcs et jardins	
• Routes et chemins	
• Ordures ménagères et déchets	
○ Déchetterie InterCommunale (DIC)	

4. Eaux - Egoûts- Epuration - Domaines et Forêts - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Société Electrique Intercommunale de la Côte ..... 15

- Eaux - Egoûts- Epuration
  - Eaux
  - Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)
  - Assainissement - Epuration / Eaux claires
- Domaines et Forêts
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS Nyon-Dôle)
- Protection civile (ORPC)
- Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC)

5. Ecoles - Social ..... 21

- Ecoles
  - Effectifs
  - Rapport de l'AISE
  - Faits marquants en 2020
  - Unité d'Accueil Pour Ecoliers Le P'tit Casse-Croûte (CAPS)
  - Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)
- Social
  - Résidence Plein-Sud SA
  - Prévoyance sociale (Aînés)
  - Cimetière

6. Finances ..... 26

- 1. Comptes de fonctionnement
  - Charges
    - Administration générale
    - Finances
    - Domaines et bâtiments
    - Travaux, gestion des déchets et assainissement
    - Instruction publique & cultes
    - Sécurité publique
    - Affaires sociales
  - Revenus
    - Finances
- 2. Comptes du bilan

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

---

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975, le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2013, des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, ainsi que les articles 37, al. 1, 38 et 39 du Règlement du Conseil communal du 20 février 2015, la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2020.

## 2. Administration générale

---

*M. Jacques Mugnier, Syndic*

### Généralités

La Municipalité a l'honneur de présenter au Conseil communal le rapport de gestion et des comptes 2020.

Ce rapport de gestion vous permettra, à nouveau, d'avoir un aperçu détaillé des activités politiques et administratives des différents dicastères qui font notre "ménage" communal.

L'année fut marquée par la pandémie due au Covid-19 qui nous aura tous impactés de plein fouet et aura troublé le déroulement de nos activités au quotidien. Je tiens à saluer ici mes collègues pour avoir maintenu leurs activités publiques et être restés à disposition de nos citoyens tout en préservant la vigilance et à remercier chaleureusement nos collaborateurs qui ont œuvré sans faille durant toute cette période d'incertitude au bon fonctionnement de notre village sans interruption.

Votre Municipalité s'est réunie à 32 reprises cette année pour ses séances ordinaires, sans compter bien sûr les représentations au sein des différents organismes intercommunaux auxquels notre commune est rattachée.

Une année complexe donc, marquée par des enjeux en matière de planification des affectations des terrains en application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et par des mesures sanitaires particulières qui ont donné lieu à beaucoup de réflexions durant nos échanges hebdomadaires et auront marqué certainement cette fin de législature. Je tiens à remercier le collège municipal qui, durant toute la législature, aura accompli son travail et à relever tout particulièrement l'esprit de collégialité dont il a toujours fait preuve dans l'exercice de sa fonction. Cela peut paraître banal, mais je puis vous assurer que cela ne va pas de soi et cela reste néanmoins une des bases de notre système démocratique.

Afin que les membres de la Municipalité puissent travailler, réfléchir, proposer et décider, les collaborateurs de l'Administration œuvrent en amont ou en aval. Le Greffe municipal, le Contrôle des Habitants, la Bourse communale et le service de la Voirie et des Bâtiments sont les quatre entités qui forment une base solide pour l'avancée des projets. Il ne faut pas oublier la structure d'accueil pour nos jeunes écoliers. Là aussi, un excellent travail de fond s'effectue à notre plus grande satisfaction.

Tout ceci nous amène à remercier très chaleureusement tous les collaborateurs qui occupent ces postes et sans qui le bon fonctionnement de notre commune ne pourrait pas avoir lieu.

## Nouvelle législature

A l'heure où ces lignes sont écrites, les jeux sont faits ! Alors permettez-moi ce petit débordement sur 2021.

Pour votre serviteur, après trois législatures de Municipalité dont deux passées à la Syndicature, c'est la rédaction de mon dernier rapport de gestion.

Félicitations à ceux qui continuent et à la nouvelle personne qui arrive, brillamment élue au 1<sup>er</sup> tour.

L'expérience est tant passionnante qu'enrichissante et je leur souhaite beaucoup de plaisir et de réussite dans l'exercice de cette noble activité pour le bien de notre village et de ses habitants.

Je garderai un magnifique souvenir de ces années partagées dans la fonction qui m'était attribuée.






Bravo également aux citoyens élus qui ont décidé de s'investir dans l'intérêt du bien public comme Conseillers communaux.

Le bon fonctionnement de notre village repose sur la volonté des citoyens qui le composent à dépasser leur imagination et aborder ensemble les défis majeurs auxquels nous devons faire face.



*Photo de M. Willy Jaques*

## Composition de la Municipalité et répartition des dicastères

	Responsable	Fonction	Dicastères
	<b>Jacques MUGNIER</b>	Syndic	Administration générale Développement régional Police Transports publics Sport, culture, cultes Urbanisme, aménagement du territoire et logement
	<b>Claude BOSSON</b>	Vice-Syndic	Réseau d'eau/épuration Société intercommunale d'alimentation en eau potable Coinsins-Duillier Domaines et forêts Protection civile et Défense Incendie et de Secours Informatique
	<b>Claudine VANAT GACHET</b>	Municipale	Ecoles UAPE Le P'tit Casse-Croûte Patrouilleurs scolaires Enfance et Aînés Action sociale Résidence Plein Sud Cimetière
	<b>Christophe CHALLANDE</b>	Municipal	Police des constructions Routes Gestion des déchets
	<b>Michel Peytregnet</b>	Municipal	Finances Service du personnel Assurances



### Bourse

Factures, paiements, rappels, parfois même poursuites, font, entre autres, partie des activités hebdomadaires de M. Joseph Delort, Boursier communal, et de Mme Marilou Cabiale, son assistante. La très bonne gestion de ces différents travaux comptables, permet un bon fonctionnement de ce secteur de l'administration de notre commune. Nos remerciements leur sont adressés pour les nombreuses tâches accomplies, visibles et moins visibles.

## Visite préfectorale

Cette année, c'est Mme le Préfet Chantal Turin qui a effectué la visite annuelle. Un certain nombre de registres et de documents communaux ont été passés en revue et le constat démontre leur bonne tenue. Après le côté plus technique, le moment des questions et des échanges a, à nouveau, été fortement apprécié. Nous tenons ici à souligner la qualité des relations entretenues à ce jour avec l'institution préfectorale et adressons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau Préfet, M. Olivier Fargeon.

## Personnel communal

Le personnel de l'Administration communale poursuit ses activités de manière la plus efficace possible compte tenu des directives sanitaires dues au Covid-19. Au Contrôle des Habitants, le processus sur rendez-vous a permis de garder les distances requises avec un système donnant malgré tout entière satisfaction et au Greffe de maintenir son poste sur son lieu de travail et de conserver son efficacité.

Le mandat de conciergerie, tant de l'école que de l'administration et de l'UAPE, est toujours confié à une entreprise spécialisée. Par ailleurs, afin de seconder notre collaborateur des services extérieurs, M. Nicolas Romanens effectue toujours des mandats sur appel.

Nous pouvons dès lors en tirer des conclusions plus que positives sur cette manière de procéder et avons décidé de poursuivre dans ce sens.

<b>Greffe municipal</b>	Mme Laurence Bodenmann	90 %
<b>Contrôle des habitants</b>	Mme Anna Blanchoud (Préposée)	50 %
<b>Bourse</b>	M. J. Delort & Mme M. Cabiale (Fiduciaire Heller SA)	½ jour semaine & mandats spéciaux
<b>Voirie, Espaces verts et Conciergerie</b>	M. Nenad Paunovic M. Nicolas Romanens	100 % Mandat
<b>Conciergerie Ecole et Administration communale</b>	Integraal Service SA	COVID 1j : 2 jours par semaine
<b>Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "Le P'tit Casse-Croûte"</b>	Mme Gilone Coddron (Directrice) M. Gary Pardo (assistant socio-éducatif) Mme Pascale Kueffer (auxiliaire) Mlle Isaline Ambort (apprentie) M. Charles Viret (apprenti) Mlle Tania Mugnier (apprentie) Mlle Fanny Huguenin (stagiaire)	80 % 80 % 80 % 100 % 100 % 100 % 100 %
<b>Gestion des archives</b>	Pro Archives Conseils	Mandat

Le service des repas de l'UAPE ainsi que les patrouilles scolaires sont toujours assurés par des personnes fidèles et dévouées que nous remercions chaleureusement.

L'excellente qualité de la formation des apprenti(e)s en structure d'accueil a encore été confirmée par les résultats et la réussite obtenus aux examens.

### Préavis municipaux

En 2020, 6 préavis ont été déposés auprès du Bureau du Conseil communal.

No 1	Remplacement de la ciblerie électronique du stand de tir
No 2	Reconduction du DISREN 2020-2025
No 3	Gestion et comptes 2019
No 4	Arrêté d'imposition 2021
No 5	Révision des Statuts de l'ORPC
No 6	Budget 2021

### Naturalisations

En 2020, 7 dossiers de demandes de naturalisation ont été déposés. Dans un premier temps, c'est le service cantonal de la population qui officie. Un niveau de maîtrise de la langue et des questions écrites de connaissances générales sont aussi exigés. Les rapports de naturalisation sont ensuite établis par une personne habilitée et reconnue par les instances cantonales, œuvrant pour bon nombre de communes dont la nôtre. Il s'agit de M. Pierre-Alain Jossieron, citoyen duilliéran, qui s'entretient avec les candidats afin de les auditionner et produit un rapport d'enquête. Un examen écrit fait également partie du processus.



Une délégation de la Municipalité reçoit également les demandeurs. Si cet entretien ne ressemble en rien à un examen, il tient tout-de-même à cœur à votre Autorité de poser un certain nombre de questions afin de jauger le niveau de connaissances historiques, géographiques, civiques et politiques des candidats.

## Habitants



Au 31 décembre 2020, 1133 habitants sont recensés à Duillier, dont 236 mineurs. Sur nos 264 étrangers, nous dénombrons 31 nationalités. On peut également inventorier 86 permis d'établissement B, 154 permis C et 14 fonctionnaires internationaux. Par ailleurs, nous comptons 83 frontaliers sur notre territoire.

Au cours de cette année, il y a eu 124 arrivées pour 100 départs.

A noter que notre commune compte encore 65 chiens recensés.

## Police

La Municipalité travaille en bonne collaboration avec la Gendarmerie vaudoise et plus particulièrement avec le poste de Nyon. Une rencontre annuelle avec une délégation municipale est agendée afin de pouvoir faire le point de situation et de répondre aux questions des uns et des autres.



Le poste de gendarmerie mobile n'ayant cette année pu honorer toutes les présences mensuelles, les deux agents se sont toutefois tenus à disposition de la population, l'un d'eux ayant également effectué des rondes à vélo dans le village.

## Archives

La mémoire de notre patrimoine est scrupuleusement inventoriée et suivie dans la procédure d'archivage qui aujourd'hui est parfaitement à jour. Toutes les pièces d'archives sont dans une nomenclature informatisée et stockées dans leur version papier dans notre local d'archives.



## Région de Nyon



Le Conseil Régional poursuit ses nombreuses activités locales, régionales et extrarégionales dans le cadre du mandat qui est le sien. Si les transports publics et la mobilité douce sont toujours au cœur des débats et des projets à initier ou à suivre, le fonctionnement de l'institution, le tourisme, la culture, le sport, l'économie, l'environnement, la communication et le développement régional ne sont pas en reste.

Le Conseil Intercommunal (CI) composé des représentants exécutifs et des délibérants des communes membres s'est réuni à 3 reprises malgré la pandémie traitant 10 préavis, 1 postulat et 2 interpellations.

Le rapport annuel 2020 du Conseil Régional ainsi que tous les autres documents du CI sont disponibles sur le site internet de la Région (des icônes d'accès rapide sont disposés en page d'accueil) [www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch).

41 communes des 47 du district sont membres en 2020 de la Région de Nyon composant 91% de la population du district.

A la suite du départ du secrétaire général historique, le CoDir a saisi l'opportunité de réaliser un audit interne portant sur le fonctionnement du secrétariat ainsi que des organes institutionnels, comité de direction et conseil intercommunal. Les résultats devraient se faire sentir sur le prochain exercice.

## Urbanisme



La Municipalité s'efforce et poursuit sa réflexion concernant la révision du plan général d'affectation (PGA).

Pour rappel c'est en janvier 2018 que le plan directeur cantonal vaudois révisé est approuvé par la Confédération. Notre commune surdimensionnée doit redimensionner sa zone à bâtir dans un délai de 5 ans.

En résumé, c'est dézoner toutes les franges de la zone à bâtir en zone agricole, affecter en zone agricole ou de verdure les espaces vides d'importance.

A la suite d'une présentation publique de l'application stricte des directives cantonales le 28 novembre 2019, notre travail sur l'année en cours a été de mener une réflexion qualitative sur le tissu bâti et les espaces vides qu'il comporte et qui, à notre sens, méritent d'être mis en valeur et d'être préservés pour des raisons de qualités patrimoniales (sur ce volet une étude a été menée en collaboration avec un architecte spécialisé et la DGIP), paysagères et stratégiques. Nous nous devons d'assurer une disponibilité des terrains libres de construction sur le territoire communal pour un usage futur.

Cela a été l'occasion de discussions avec les propriétaires les plus impactés et avec les membres de la Commission d'urbanisme élargie.

Cette nouvelle vision communale s'écartant beaucoup de la simple application technocratique des règles cantonale en vigueur devra être soumise à une séance de coordination avec la DGTL (premier trimestre 21).

Nous remercions également la coordination avec notre bureau d'urbanisme dans ce dossier.

## UCV

L'Union des communes vaudoise aura œuvré tout au long de cette année 2020 pour continuer à offrir ses conseils aux communes vaudoises et défendre leurs intérêts, elle s'applique à resserrer les liens avec les communes et renforce son rôle de partenaire privilégié pour 281 communes comme la nôtre.

Lors de la première vague de Covid-19, l'institution a essentiellement contribué à la coordination des mesures sanitaires entre le Canton et les communes.

Par la suite, elle a été complètement investie dans les négociations Canton-communes qui ont abouti à un accord sur le financement de la participation à la cohésion sociale.

Un accord de compromis nécessaire pour y voir plus clair dans le cadre de la réforme de la péréquation, même si, ici encore, la redistribution de la manne de l'Etat dans le rééquilibrage financier tant attendu sera probablement encore insuffisante pour trouver une paix durable.

### 3. Police des constructions - Bâtiments communaux - Parcs et jardins - Routes & chemins - Déchets

---

*M. Christophe Challande, Municipal*

#### **Police des constructions**

Peu de changement par rapport au précédent exercice notamment du fait que notre commune est toujours sous l'emprise du PZR.

La plupart des dossiers soumis à notre Autorité ont concerné essentiellement des objets de faibles importances, (vérandas/couverts, panneaux solaires, piscines, petites transformations, améliorations énergétiques, etc.). Parmi ces demandes, seul onze dossiers ont nécessité un suivi par le service technique intercommunal pour un montant global de travaux de CHF 1,195 millions.

Cette année encore, nous remercions le STI pour son aide et ses conseils dans l'analyse des dossiers qui lui ont été soumis.

#### **Bâtiments communaux**

##### ***Centre communal***

Après les importants travaux réalisés pour la réfection des bâtiments du centre communal et de ses extérieurs les années précédentes, il n'y a pas eu d'intervention particulière hormis la réfection des différentes bordures jouxtant ces bâtiments. Une partie de celles-ci ayant été financée dans le cadre du préavis n° 03/2018 et une autre par le budget courant.

Les travaux d'entretien simples ont été exécutés par notre collaborateur.

L'occupation de nos locaux a bien diminué notamment à cause de la crise sanitaire qui nous a touchée durant l'année et qui nous a contraint à en restreindre l'utilisation afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur.

Seules quelques activités ont pu s'y dérouler tout en respectant les règles de protection requises.

##### ***Eglise***

Hormis les travaux d'entretien courants qui ont été exécutés par notre collaborateur, une intervention a été nécessaire au niveau de la toiture. Il avait été constaté que de nombreuses tuiles étaient cassées et que par endroit, des infiltrations d'eaux endommageaient certaines boiseries de la charpente.

##### ***Ecole***

Cette année, nous avons profité de la période de vacances estivales pour réfectionner et rafraîchir les peintures des halls et les montées d'escaliers. Des petites interventions d'entretien ont également été exécutées durant ces travaux.

Les petits travaux d'entretien courants ont été réalisés par notre collaborateur Nenad, parfois aidé par les artisans de notre village lorsque que cela s'est avéré nécessaire.

### **Edgaronette**

Suite à la plainte d'un locataire, concernant des échanges d'odeurs entre les appartements, des investigations ont dû avoir lieu afin de trouver les causes du problème.

Plusieurs interventions ont été nécessaires afin d'essayer de résoudre cette gêne qui s'avère être due à l'ancienneté du bâtiment et à des lacunes que l'on peut attribuer à la conception de ces logements lors des travaux de transformation il y a quelques trente ans. Il semblerait que ce qui a été entrepris a permis de résoudre le problème ou en tous cas, de fortement le diminuer.

### **Ferme « Francelet »**

Sécurisée, cette bâtisse est toujours en attente de connaître l'avenir que nous lui réserverons.

Quelques réflexions ont été portées sur la réhabilitation de cette vieille ferme faisant partie du patrimoine bâti de notre village, ceci notamment lorsque notre PGA aura été validé.

En attendant, notre collaborateur s'occupe d'entretenir les espaces extérieurs et de contrôler la sécurisation des lieux.

## **Parcs et jardins**

Il n'y a pas eu d'intervention particulière dans nos parcs et jardins cette année, hormis les travaux d'entretien habituels et courants effectués par notre employé aidé parfois par notre collaborateur auxiliaire lorsque nécessaire.

## **Routes et chemins**

Après un inventaire de l'état de nos routes et chemins, une action de réparation a eu lieu aux endroits nécessaires.



Les travaux du carrefour du lieu-dit « de l'épicerie », qui avaient débuté en deuxième partie de l'année 2019, se sont terminés en mai dernier avec la pose du tapis bitumineux de couleur, suivi quelques semaines plus tard par les marquages routiers.

Ces travaux étant maintenant bel et bien finis, nous nous réjouissons du résultat et de la satisfaction de la plupart des riverains et des usagers.

Nous profitons de remercier ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont été impactées par ce chantier, pour leur patience et leur compréhension et espérons que ces travaux maintenant terminés, ils fassent parties de nos citoyens satisfaits.



## Ordures ménagères, déchets et déchetterie intercommunale (DIC)

Le tonnage des ordures ménagères récolté aux portes à portes a augmenté cette année.

De 98.41 to en 2019, il est passé à 107.81 tonnes cette année 2020, soit une hausse de 9.4 to.

Par contre, le volume des ordures ménagères acheminées à la déchetterie a encore diminué de 0,55 to cette année, passant de 7.20 to en 2019 à 6.65 to en 2020.

A noter que notre population est passée de 1085 habitants à fin 2019 à 1133 à fin 2020 soit 48 habitants supplémentaires.

Certainement que le confinement ainsi que le télétravail auront également impacté ces chiffres restés relativement stables ces dernières années.

Néanmoins, nos statistiques démontrent une fois de plus que nos citoyens produisent moins d'ordures ménagères que le reste du canton puisque les chiffres qui nous sont connus démontrent que la moyenne du périmètre est de 121.8 kg/hab. et de 137 kg/hab. au niveau du canton alors que la nôtre se situe à 101.03 kg/hab.

Nous pouvons également relever que selon les statistiques cantonales, nos citoyens restent généralement bien en dessous des moyennes également avec les autres déchets, comme par exemple :

Déchets encombrants : Duillier 24.9 kg/hab. – Périmètre 25.6 kg/hab. – Canton 27.9 kg/hab.

Bio déchets : Duillier 82,4 kg/hab. – Périmètre 85.2 kg/hab. – Canton 93.8 kg/hab.

Bois usagé : Duillier 29.4 kg/hab. – Périmètre 26.7 kg/hab. – Canton 27.3 kg/hab.



### *Chiffres comparatifs en tonne des différents déchets produits par nos citoyens*

Dès 2016 à la DIC, part de la commune de Duillier 1/5<sup>ème</sup>

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Ordures ménagères (PàP + DIC)	114.46	98.41	109.34	105.43	103.75	111,62	124.73	142.63
Verre	38.67	36.24	35.12	22.00	43.93	51.83	52.74	49.12
Encombrants	26.06	24.86	22.96	25.12	48.59	44.27	41.98	37.81
Papier	39.81	46.17	50.95	<i>auparavant mélangé avec le carton</i>				
Carton	27.02	22.15	22.86	19.26	75.52	66.42	76.18	76.79
Compostables	79.30	79.71	72.28	73.85	76.95	125.64	167.11	184.44
Méthanisables	6.92	7.38	6.08	5.94	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Déchets inertes	24.79	22.27	21.03	22.65	<i>auparavant pas renseigné</i>			
PET	3.12	3.00	3.29	3.17	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Ferraille/Alu/Fer blanc	12.56	13.31	11.76	12.50	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Bois	30.69	28.55	27.08	27.32	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Plastique	12.95	11.66	11.23	10.74	<i>auparavant encombrants</i>			
Amiante	0	0.004	0.12	0.52	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Appareils électriques	7.95	17.33	7.82	8.46	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Huiles	0.50	0.32	0.4	0.41	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Cuivre	0.03	0.07	0.12	0.06	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Textiles	6.63	5.80	5.54	7.56	<i>auparavant pas renseigné</i>			
Laiton	0.05	0.033	0.03	0.02	<i>auparavant pas renseigné</i>			

Ces résultats démontrent une fois de plus que notre déchetterie intercommunale répond toujours aux besoins de nos citoyens et leur donne satisfaction.

Les contrôles d'accès effectués aléatoirement tout au long de cette année ont démontré que notre installation attire un peu plus de personnes étrangères à notre commune et à celle de Prangins, il faudra donc rester vigilant à l'avenir afin d'éviter ces abus.

Nous remercions le responsable du site, Monsieur François Annen, pour son excellent travail et sa disponibilité tout au long de l'année ainsi que celle de ses collègues qui œuvrent parfois pour le remplacer.

Nous relevons également, la parfaite collaboration avec nos collègues de la commune de Prangins et leurs chefs de service et les remercions pour leur implication.

#### 4. Eaux - Egouts- Epuration - Domaines et Forêts - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Société Electrique Intercommunale de la Côte

M. Claude Bosson, Municipal



##### Service des eaux

Début mars, l'OFCO (Office de la consommation) a procédé à la reconnaissance du recaptage des sources des Avouillons, également appelé des Tattes. Très conscient de la complexité de ces travaux et des coûts engendrés, l'Office nous remercie d'avoir entrepris ces investissements afin de pérenniser notre alimentation en eau potable.

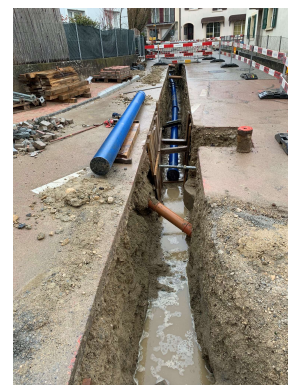
Après avoir curé le bras OUEST en 2019, nous venons de faire de même sur le bras EST. Ce curage était nécessaire suite à la quantité importante de limon qui a été drainé.



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le chlorothalonil, substance active admise depuis les années 70 en tant que fongicide dans les produits phytosanitaires, est interdit en Suisse. Des valeurs limites ont été définies et les distributeurs d'eau ont l'obligation de mettre en place des mesures adéquates afin de les respecter. Les différents prélèvements démontrent que le bras OUEST dépasse les valeurs admises alors que le bras EST est exempt de chlorothalonil. Par mesure de précaution et n'ayant pas encore besoin de cet apport, nous avons isolé le bras OUEST du réseau. Ce dernier fait l'objet d'un monitoring qui nous permettra le cas échéant de faire un assemblage de nos deux captages de façon à respecter les normes.

A savoir que pour Duillier, l'eau que nous consommons au robinet est de très bonne qualité et conforme à ces nouvelles exigences.

Lors des travaux de réfection de la conduite d'eau sous pression de Panlièvre, nous avons découvert que le bouclage mentionné sur les plans par Valire - Plaisance n'existait tout simplement pas. Une étude a été lancée pour remédier à ce manquement.



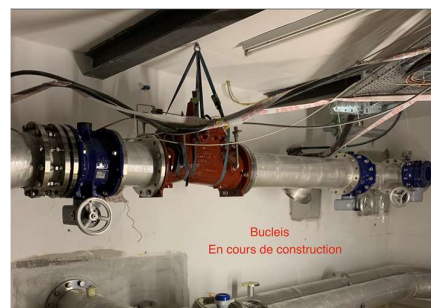
Dans le cadre du projet « carrefour épicerie », nous avons profité de ce dernier pour changer la conduite d'ESP entre le carrefour et le Chemin du Molard.



##### SIAEP (Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Coinsins-Duillier)

Suite aux exigences de l'OFCO nous contraignant à augmenter massivement nos analyses de l'eau, passant ainsi à une douzaine de prélèvements en y incluant les douches communales afin de détecter potentiellement de la légionellose, nos coûts ont pris l'ascenseur.

La station de pompage de Bucleis, exploitée par les services industriels de Nyon, fait l'objet d'un projet de rénovation complet. Dans ce cadre, nous profitons d'améliorer considérablement la connexion avec notre réseau aussi bien pour fournir et vendre de l'eau à Nyon que pour pouvoir en bénéficier en cas de force majeure.



Nous avons également travaillé avec la commune de Coinsins sur la réactualisation de la convention qui lie nos deux communes. Celle-ci devra encore passer devant nos Conseils respectifs pour approbation, probablement courant 2021.



## Assainissements - Epurations / eaux claires

La campagne de teintage pour améliorer notre réseau de séparatif continue d'être déployée sur l'ensemble du village. Un délai raisonnable est laissé aux propriétaires pour la mise en conformité de leur réseau afin de diminuer les eaux parasites dans les eaux usées.

L'entretien et le curage s'est focalisé sur le Nord-Ouest de la commune comprenant environ 2 kms de canalisations. Le rapport mentionne que 43% des collecteurs sont en bon état et 57% dans un état moyen. Il ressort toutefois que 4 collecteurs sur 26 demandent des actions correctives à court terme. Celles-ci seront planifiées dans la mesure du possible sur 2021.

Le projet APECplus avec la construction d'une méga-step regroupant en plus de nos 21 communes, la Ville de Nyon, Prangins et 7 communes du côté Ouest a pris du plomb dans l'aile.

En effet, bien que la Municipalité et le Conseil communal de Nyon y aient été favorables, ce dernier a conditionné le versement du crédit à l'acceptation du PA du Lavasson et ceci jusqu'à épuisement de toutes les voies de recours.

Cette condition est jugée inacceptable pour l'APEC et une proposition sera soumise début 2021 pour redimensionner le projet aux seuls besoins de nos 21 communes.

De facto, les 6 autres communes n'ont plus vraiment le choix, elles devront se connecter sur Nyon ou éventuellement pour certaines sur Terre Sainte.

~~30~~ 21

**L'APECplus regroupera  
21 communes, à savoir :**

~~Arnex-sur-Nyon~~, Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins,  
~~Borex~~, Bursinel, Bursins, Burtigny, ~~Chésèrex~~, Coinsins,  
Duillier, Dully, ~~Eysins~~, Genolier, Gilly, ~~Gingins~~, Givrins,  
Gland, ~~Grens~~, Longirod, Le Vaud, Luins, Marchissy, ~~Nyon~~,  
~~Prangins~~, ~~Signy-Avenex~~, Saint-Cergue, Trélex, Vich,  
Vinzell



## Domaines – Forêts

### Renaturation Calèves

Les promeneurs ont pu constater que des travaux complémentaires ont été effectués à la Rte de Changins. En effet, à l'origine du projet de renaturation de Calèves, nous avions prévu de refaire ce passage sous la route du fait que les calculs hydrauliques démontraient que ce celui-ci est trop faible en cas de fortes pluies persistantes.

Mais au vu de la multitude de services passant à cet endroit, notamment les deux conduites de 600mm connectées à la STEP et par soucis de simplification, nous avons mis la réfection de ce passage en standby. Par la suite, nous avons passé une caméra dans l'ancien collecteur qui nous sert toujours de trop plein et constaté que celui-ci est en fort mauvais état.

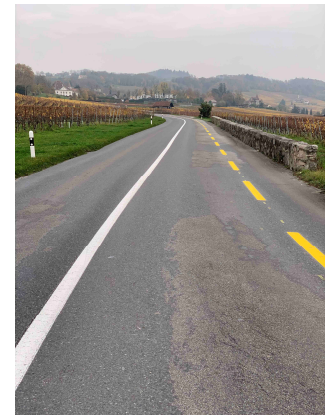


Au vu de ces éléments, nous avons remis l'ouvrage sur le métier et reçu l'accord du canton pour prolonger sa participation de 93% afin de palier à ce goulot d'étranglement. Ces travaux ont pu être réalisés toujours en restant dans le montant du préavis.

### Bande cyclable

Vu l'engouement pour améliorer la mobilité douce dans notre pays et comme des assouplissements réglementaires prennent le dessus, nous avons remis l'ouvrage sur le métier.

Pour preuve, des bandes cyclables sur des routes qui, il y a encore quelques temps, étaient impensables (*cf photo Vich-Begnins*). Forts de ces changements, nous nous sommes approchés des instances concernées afin d'étudier la faisabilité d'avoir une bande cyclable, au moins dans le sens de la montée, entre Nyon et Duillier. Pour l'instant, l'accueil est favorable...



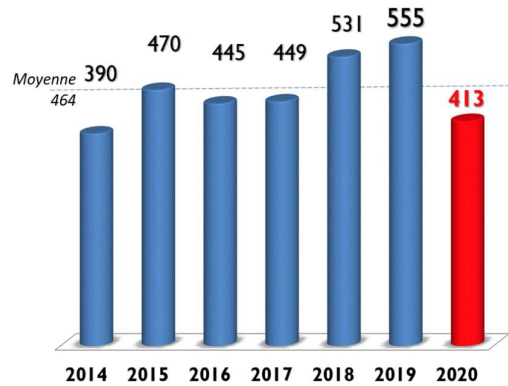
### Règlement sur les arbres



Le règlement sur les arbres a été revu et adapté suite aux recommandations cantonales. Nous espérons pouvoir le passer au Conseil avant la fin de cette législature.

Petite année pour notre SDIS, comparé au 555 interventions de l'année précédente, « seules » 413 ont été nécessaires en 2020, dont 7 à Duillier.

A noter que deux sapeurs-pompiers de Duillier ont pris du galon, le premier en tant que Sergent et le second en tant que Premier-lieutenant. Merci à eux pour leur engagement.



*Répartition des interventions par site (certaines interventions nécessitent parfois l'engagement de plusieurs sites)*

Site de **St-Cergue** (DPS B)  
**35** interventions



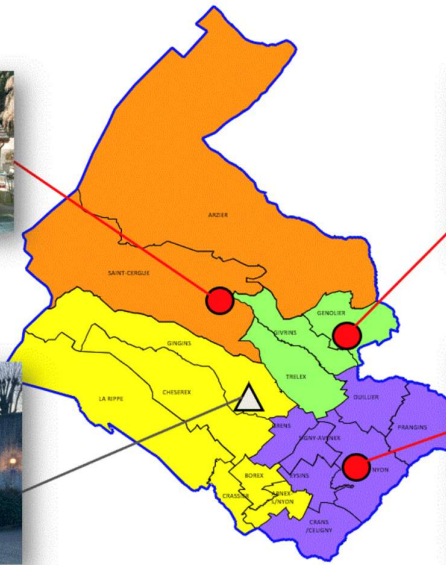
Site de **Genolier** (DPS A)  
**17** interventions



Site de **Bonmont** (DAP)  
**12** interventions



Site de **Nyon** (DPS G)  
**373** interventions



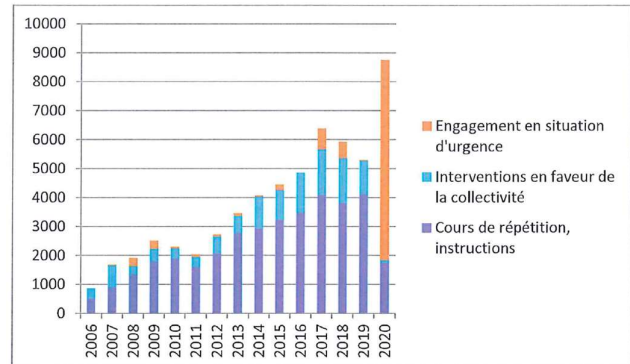
Petite année également pour notre Conseil intercommunal qui regroupe 18 communes, seuls les préavis sur les comptes et le budget ont fait l'objet de nos séances.



## ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile)

*Evolution du nombre des jours de service par mission depuis 2006*

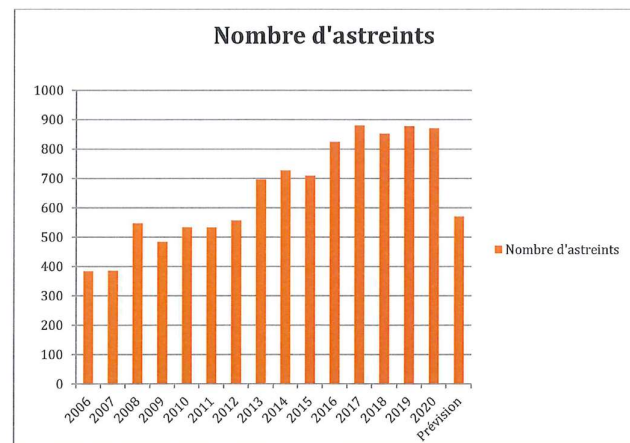
L'année 2020 a été bouleversée par la pandémie de la Covid-19. Après plus de 50 ans d'existence, la protection civile a vécu les pages les plus importantes de son histoire avec, pour la première fois, une mobilisation. Depuis le mois de mars, l'ensemble des efforts ont été orientés vers des actions de soutien à la santé publique et aux partenaires sécuritaires.



La protection civile a ainsi démontré et prouvé sa nécessité en tant que maillon indispensable à la chaîne sécuritaire. Pour mémoire, notre ORPC regroupe les 47 communes du district.

*Evolution du nombre d'astreints depuis 2006*

A savoir qu'un projet de réorganisation est en cours à l'échelon cantonal, son nom « Tetris ». Il découle de la nouvelle loi sur la défense nationale et aura des conséquences importantes sur les effectifs de la protection civile. Pour le Canton de Vaud, cela représentera une diminution d'environ 30%.

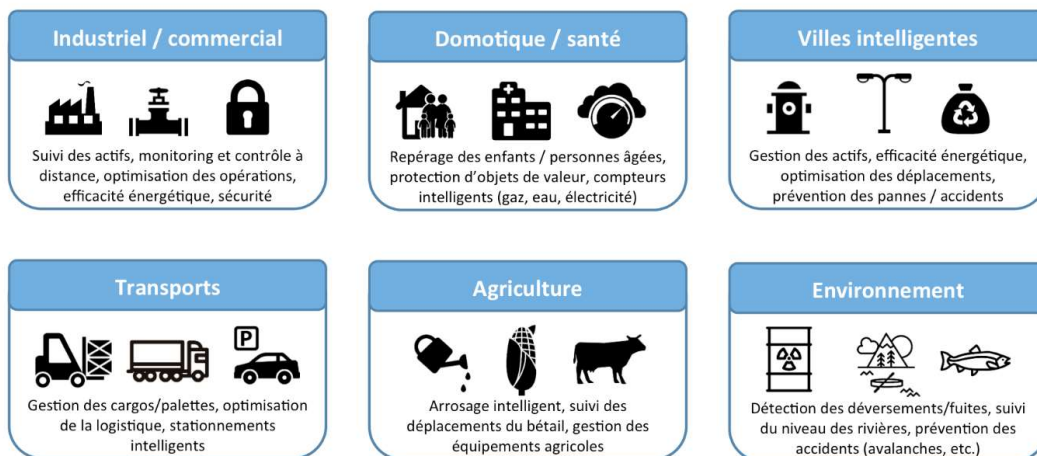


## SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte) - Multimédia

La construction du réseau fibre optique sur la zone historique des 6 communes étant terminée, le Conseil d'Administration a donné son accord pour une coopération entre la SEIC et Swisscom afin d'étendre le réseau FTTH sur les communes de Luins, Vinzel, Bursinel et Dully. Les travaux devraient débuter en automne 2021.

L'IoT, soit l'internet des objets qui est considéré comme la troisième évolution de l'Internet, prend de l'essor. Les attentes sont nombreuses et la SEIC se doit de pouvoir y répondre. Là aussi, le Conseil d'Administration a donné son accord à la création d'une société qui porte le nom de Konstl SA et qui regroupe naxoo SA (câblo-opérateur de la Ville de Genève), SEFA (Société Électrique des Forces de l'Aubonne), SEIC (Société Électrique Intercommunale de la Côte), SEVJ (Société Électrique de La Vallée de Joux) et TRN (Télé-réseau de la Région Nyonnaise).

## Exemples d'applications pour l'loT (LPWA)



## 5. Ecoles – UAPE – RAT – Social – Cimetière

Mme Claudine Vanat-Gachet, Municipale

### Ecoles

#### Effectifs

Sur les six classes mises à disposition dans notre village, quatre sont occupées par des élèves âgés de 4 à 9 ans qui forment le pôle HarMos 1-4P des villages du bas (Duillier – Coinsins – Vich + 1 élève de Begnins). Une classe accueille toujours des élèves de 6P et une classe est utilisée en multi-fonction.

Tableau 1 Effectifs des classes de Duillier

	Total	Enfants du village
- Classe de Mme Bran (1-2P)	20	13
- Classe de Mme Martins (1-2P)	20	11
- Classe de Mme Franklin (3P)	20	13
- Classe de Mme Barby (4P)	21	11
- Classe de Mme Zryd (6P)	16	12
<i>Ecole de Duillier</i> Total de l'effectif au 31.12.2020	97	60

Tableau 2 Effectif des élèves de Duillier scolarisés hors du village

Ecole de Coinsins (5-6P)	8
Ecole de Vich (7-8P)	24
Ecole de Begnins (9-11S)	34
<i>Etablissement primaire et secondaire de l'Esplanade</i> Total des enfants de Duillier scolarisés au 31.12.2020	126

Un immense merci à l'équipe des patrouilleurs, dont le rôle essentiel nous permet de garantir une sécurité optimale sur le chemin de l'école de notre village.



association intercommunale scolaire de l'esplanade  
Begnins - Bossins - Burligny - Coinsins - Duillier - Le Vaud - Longjumeau - Marchissy - Saint-George - Vich

#### Rapport de l'AISE

Le Comité de Direction (CoDir) s'est réuni tous les quinze jours durant l'année écoulée et a déposé 6 préavis au Conseil Intercommunal.

## **Faits marquants en 2020**

L'année 2020 a surtout été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et toutes ses conséquences. L'école a été fermée subitement le 16 mars pour une durée de 6 semaines et a pu rouvrir moyennant des adaptations afin d'accueillir les élèves dans des conditions acceptables. Un travail conséquent et fastidieux a été réalisé.

En début d'année, Madame le Préfet de Lausanne, mandatée par le Canton afin d'apporter son aide à l'Aise et lui permettre d'avancer dans le dossier des nouveaux statuts de l'Association, a organisé deux séances dans ses bureaux à Lausanne. Ont participé à ces deux séances des représentants des différents services du Canton (DGEO et service juridique), ainsi que tous les membres du CoDir de l'AISE, les dix Syndics de l'arrondissement scolaire et la Directrice de l'EPS Begnins-l'Esplanade. A l'issue de ces rencontres, des principales divergences résidaient essentiellement dans le financement des infrastructures mises à disposition par les Communes. Il était donc nécessaire de reprendre les positions de toutes les Communes membres de l'Association et de trouver un compromis acceptable pour tous. Du fait de la situation sanitaire, les séances de travail liées aux nouveaux statuts n'ont pu reprendre qu'à partir de l'été 2020. Ce travail de longue haleine n'a pas été vain, puisque l'Association est à bout touchant, en décembre 2020, pour proposer des nouveaux statuts ainsi qu'un règlement interne sur les loyers. Un préavis sur ce dossier des plus délicats sera présenté avant la fin de la législature en cours.

Cette année a également été marquée par la démission immédiate d'un membre du CoDir, M. Philippe Menoud, délégué de la Commune de Coinsins, au 7 septembre 2020. Celui-ci a été remplacé par M. Bernard Gétaz.

En conclusion, une année particulière concernant le mandat des Communes auprès des élèves, mais toujours aussi mouvementée sur le volet politique et statutaire de l'Association. L'année 2021 devrait permettre aux Communes membres de l'Aise de pouvoir s'appuyer sur des nouveaux statuts, répondant à la LEO, et financièrement acceptables pour tous les partenaires. Si toutes les étapes se déroulent sans embuche, ce dossier pourra être réglé avant la fin de la législature en cours.

Le travail accompli tout au long de l'année, a permis aux quelques 1'200 élèves de l'établissement de suivre leur scolarité dans des conditions inédites



Pour rappel, au 31 décembre 2020, ce sont 1193 élèves qui sont scolarisés. S'ils ne vont pas à l'école dans leur village de domicile, ils sont transportés en minibus pour les plus jeunes, en bus privés ou avec CarPostal pour les plus grands.

### **- Au primaire (1-8P)**

805 élèves répartis dans 7 villages, dont 496 sont déplacés, soit 61,6 % de l'effectif primaire.

- **Au secondaire (9-11S)** 388 élèves scolarisés à Begnins uniquement, dont 317 sont déplacés, soit 81,7 % de l'effectif du secondaire.

Les restaurants scolaires ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ont servi en moyenne **par semaine** :

Pour les secondaires :

**Begnins (9-11S)** 388 repas

Pour les primaires :

**Bassins (1-6P)** 216 repas

**Begnins (1-4P)** 144 repas

**Coinsins (5-6P)** 120 repas

**Duillier (1-4P)** 244 repas

**Le Vaud (5-8P)** 236 repas

**St-George (1-4P)** 112 repas

**Vich (7-8P)** 132 repas



**UAPE Le P'tit Casse-Croûte**

L'année 2020 n'a pas été de tout repos non plus pour l'équipe de l'UAPE Le P'tit Casse-Croûte. Notre structure communale a dû fermer ses portes durant 6 semaines pour cause de pandémie. A la réouverture le 11 mai, des normes très strictes ont été imposées par le Canton et l'équipe a dû s'adapter à cette nouvelle situation : Port du masque pour tous les adultes, désinfection plusieurs fois par jour de tous les locaux et de tout le matériel utilisé et espacement des enfants durant les repas et les activités. Malgré ces nouvelles règles, l'équipe comme tous les enfants ont progressivement repris leurs marques et une « vie normale » a rapidement pu être rétablie. A la rentrée d'août 2020, la Commune de Vich a inauguré son UAPE. Dès lors, et comme cela était convenu, l'antenne UAPE que nous avons créée a fermé ses portes et l'équipe a repris son travail au complet sur le site de Duillier. La fréquentation du nombre d'enfants accueillis quotidiennement a quelque-peu diminué depuis le mois d'août, essentiellement pour cause de fermeture d'une classe dans notre école du village. Comme une assistante socio-éducative a quitté l'équipe en juillet 2020, son poste n'a pas été repourvu. Une stagiaire a rejoint l'équipe et nos apprentis continuent leur formation, soit une en 2<sup>ème</sup> année et les 2 autres en 3<sup>ème</sup> année.

Au 31 décembre 2020, l'équipe de l'UAPE Le P'tit Casse-Croûte se compose de Mme Gilone Coddron, directrice, M. Gary Pardo, assistant socio-éducatif, Mme Pascale Küffer, auxiliaire, Mme Karine Rabbe-Karrer, dame de service pour le midi, ainsi qu'Isaline Ambort, Tania Mugnier, Charles Viret, apprentis et Fanny Huguenin, stagiaire.

67 élèves fréquentent l'UAPE de Duillier chaque semaine, dont 37 habitent Duillier. Près de 61 repas sont servis chaque jour à midi et 30 enfants sont présents dans notre UAPE tous les après-midis. Un

grand merci à toute l'équipe en place ainsi qu'aux auxiliaires et autres intervenants qui prennent grand soin de nos enfants. La motivation et le professionnalisme de tous, additionnés d'une grande disponibilité et d'une bonne entente générale font de notre UAPE une réussite exemplaire.

### ***Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)***

41 enfants de Duillier âgés de moins de 4 ans ou écoliers accueillis chez une maman de jour à Duillier, ont utilisé les structures d'accueil membres du RAT en 2020. La participation financière de notre commune est en constante augmentation, mais elle est toujours aussi difficile à budgéter, puisqu'elle varie en fonction du nombre d'enfants qui s'inscrivent dans les différentes structures durant l'année et tient compte du revenu des familles. Un contrôle assidu effectué par le RAT est indispensable, afin de contenir l'évolution des coûts des enfants en âge préscolaire, qui sont à la charge de la collectivité.

Une accueillante en milieu familiale (AMF) (maman de jour) est inscrite dans notre village au 31 décembre 2020.



## **Social**

### ***Résidence Plein-Sud S.A.***



La Résidence Plein Sud Begnins SA, composée de 28 appartements destinés prioritairement aux retraités de notre région affiche complet. Malgré des placements en EMS ou des décès, les mutations de locataires durant l'année n'ont laissé qu'une très courte période de logements vacants. Ces appartements répondent à un réel besoin, mais ne sont pas accessibles à toutes les bourses, ce qui est le principal frein à la signature d'un bail. Ces logements adaptés permettent de reculer de manière significative le placement en EMS, but recherché tant par les locataires que par leurs proches. Le Covid-19 n'a pas épargné les locataires mais la bonne gestion de cette crise par le personnel présent au quotidien dans le bâtiment ainsi que les mesures sanitaires mises en place, ont permis de contenir les foyers d'infection.

### ***Prévoyance sociale (Aînés)***

Année Covid oblige, la course annuelle tant attendue a été annulée ainsi que le repas de Noël. Néanmoins, nos aînés ont été bien entourés durant cette période difficile et la Commune a mis en place toute une série d'aide à la personne, afin de faire face au mieux à l'isolement de cette tranche de la population et rassurer les personnes les plus fragiles et à risque. La livraison de courses et de médicaments à domicile, les appels téléphoniques auprès des personnes seules ainsi qu'une distribution de chocolats à tous nos aînés durant la période de confinement ont permis de passer cette épreuve moins difficilement. Je profite de remercier tous les bénévoles qui m'ont apporté leur appui et leur aide durant cette année bien difficile pour tous.

Au 31 décembre 2020, la doyenne et le doyen de notre village sont :

Madame Georgette Magnin, née le 15 avril 1925

Monsieur Johann Albert Huber, né le 20 octobre 1926

## Cimetière

### *Réfection du cimetière*

La réfection globale du cimetière du village s'est achevée fin 2020 avec la mise en place d'une fontaine décorative au milieu de l'allée centrale. Nous espérons qu'avec tous ces aménagements, la population de Duillier pourra bénéficier d'un service adapté aux demandes de chaque famille.



### 1. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2020 affiche un excédent de recettes de

**CHF 437'302.82**

alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 1'315'213.--.

Conformément à ce que nous mentionnons dans le préavis sur la gestion et les comptes 2020 il s'agit d'un résultat qui dépasse nos attentes. Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir pu intégrer le retour de la péréquation dans le bouclage des comptes 2020 et de mettre ainsi fin aux décisions péréquatives découlant de nos revenus exceptionnels de l'exercice 2018.

Nous reviendrons de manière plus détaillée sur les écarts qui ont permis de réaliser ce résultat dans les différentes rubriques comptables concernées.

Malgré les impacts non négligeables du Covid-19, en particulier sur certaines branches de notre tissu économique, l'économie Suisse s'est montrée une fois de plus très résiliente et les prévisions du FMI ainsi que de la BNS tablent sur une hausse de notre PIB d'env. 3,5 % pour 2021. D'autre part, les dernières crises mondiales, notamment la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale ont démontré que les économies mondiales repartent à la hausse après la fin de ces crises. Nous espérons bien évidemment que ce soit également le cas une fois que le Covid-19 sera maîtrisé.

Compte tenu qu'il s'agit du dernier bouclage comptable de la législature 2016 – 2021, nous nous permettons de dresser un bilan de nos investissements de ces 5 dernières années.

Investissements effectués	Montant selon préavis	Montant dépensé	Montant au Bilan au 31.12.2020	Montant restant à investir
Préavis 03/17 Recaptage des sources	777 600,00	777 600,00	741 680,00	0,00
Préavis 06/17 Rénovation Edgaronette	381 000,00	341 034,00	0,00	0,00
Préavis 03/18 Carrefour Epicerie	388 100,00	405 674,00	405 674,00	17 574,00
Préavis 05/18 Terrain Multisports	138 755,00	114 387,00	0,00	0,00
Préavis 06/18 Cimetière	187 646,80	187 481,58	187 481,58	165,22
Préavis 08/18 rempl. Fontaine vieux Village	58 642,65	58 630,75	0,00	0,00
Préavis 09/18 Travaux supplémentaires	300 000,00	258 348,45	258 348,45	41 651,55
Préavis 10/18 Recaptage bras ouest	1 008 400,00	1 008 400,00	974 786,00	0,00
Préavis 02/19 Rénovation complexe Comm.	908 000,00	802 900,22	802 900,22	105 099,78
Préavis 03/19 Conduite ESP Panlièvre	426 000,00	319 951,53	319 951,53	106 048,47
<b>Totaux</b>	<b>4 574 144,45</b>	<b>4 274 407,53</b>	<b>3 690 821,78</b>	<b>270 539,02</b>
<b>Autofinancé</b>		<b>2 783 000,00</b>		
<b>Pourcentage d'autofinancement</b>		<b>65,10</b>		
<b>Recours aux emprunts contractés</b>		<b>1 491 407,53</b>		

Comme le démontre le tableau précédent, la majorité des préavis ont été complètement réalisés et les investissements qui débordent sur la prochaine législature se limitent en théorie à CHF 270'539,02 tout en sachant que le montant restant à investir est un montant maximum. Nous relevons également que ces investissements ont été autofinancés à hauteur d'env. 65 %. Un autre sujet qui a suscité le débat à plusieurs reprises concerne le pourcentage de revenu que nous consacrons au service de notre dette. Celui-ci s'élève à fin 2020 à 1,65 % comme le démontre le tableau ci-dessous.

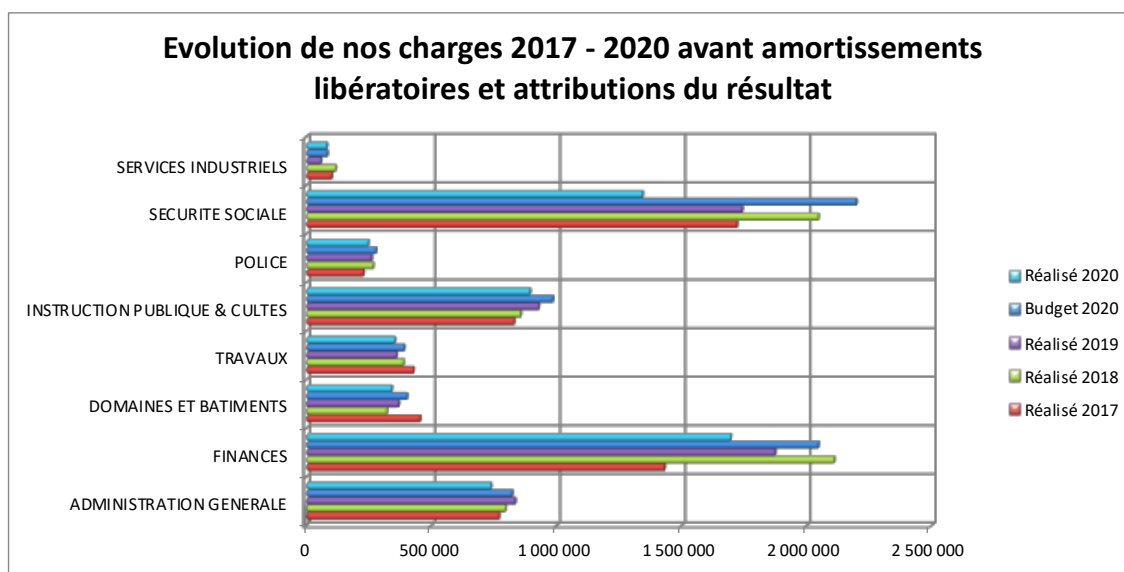
Source de revenu	Montant 2020	Intérêts passifs
Administration	49 422,00	
Affaires culturelles	1 364,00	
Finances	5 008 214,00	100 679,00
Domaines et bâtiments	315 858,00	
Travaux	262 102,00	
Instruction Publique et Cultes	351 956,00	
Police	30 617,00	
Service des eaux	81 099,00	
<b>Total</b>	<b>6 100 632,00</b>	<b>100 679,00</b>
Pourcentage des revenus consacré aux intérêts passifs	1,65	

En résumé et malgré des investissements conséquents, en particulier dans notre réseau d'eaux, notre Commune se porte bien financièrement ainsi qu'en matière d'infrastructures et dispose de réserves financières solides pour le cas où l'avenir devrait encore nous réserver des imprévus pouvant amener des complications dans la gestion des affaires communales.

*Permettez-moi, à titre personnel, de remercier notre Syndic sortant, Jacques Mugnier, pour sa clairvoyance durant ces 10 dernières années de gestion de notre exécutif et la confiance qu'il m'a témoignée dans la gestion des finances communales. Ce fut une expérience enrichissante et inoubliable.*

## Analyse des principaux écarts (chiffres arrondis)

### CHARGES



### ADMINISTRATION GENERALE

#### Administration

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

**110.318.0** « Honoraires et prestations de services » : Ce compte contient entre autres les frais engendrés pour le PGA (CHF 42'840.90) autorisés par le préavis 08/2019, les frais engendrés par l'étude sur la densification de la ZIZA (CHF 32'254.90) autorisés par le préavis 09/2019, les frais d'avocats (CHF 1'561.65) pour les procédures juridiques dans lesquelles la Commune est impliquée dans le cadre d'oppositions formulées contre des projets de constructions.

**110.365.0** « Aides, Dons et participations » : Ce poste dépasse le montant budgété pour 2 raisons, notamment un don aux « Cartons du Cœur » de CHF 2'500.— et CHF 2'000.-- versés à l'Épicerie du Village comme dédommagement pour les inconvénients causés par les travaux de réaménagement.

**160.319.1** « Taxe de séjour rétrocession » : Il s'agit d'un impact Covid-19 sur l'hébergement à l'Auberge de Duillier.

## FINANCES

### Service Financier

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

**210.330.0** « Défalcatons d'impôts » : La majorité de ce montant est due à une faillite personnelle.

**220.352.0** « Part. à charges d'assoc. de communes » et **220.452.0** « Fond de péréquation, retour » : Nous avons reçu le décompte provisoire de la péréquation 2020 (ne contient pas les dépenses thématiques) qui indique que nous recevrons en retour env. CHF 377'834.-- lors du décompte définitif. Nous en avons donc profité pour comptabiliser ce retour dans les comptes 2020.

**220.352.1** « Participation exercices précédents » : Il s'agit du montant réclamé en plus dans le cadre de la péréquation 2019.

**220.352.3** « Participation projets – DISREN », **220.380.1** « Attribution aux Réserves DISREN » et **220.480.9** « Prélèvement de la réserve DISREN » : Le Conseil régional a instauré une méthode pour facturer les acomptes / décomptes sur plusieurs années. Comme nous avons budgétisé ces facturations sur un rythme annuel, nous avons au bouclage 2020 des distorsions importantes que notre boursier a régularisé avec ce bouclage.

**220.452.1** « Compensation perte RIE III » : Compensation proportionnelle de la perte de revenus « Impôts sur personne morale » suite à l'introduction de la RIE III.

### Amortissements

Comparés au Budget 2020, les amortissements suivants ont été amortis en totalité en 2019 :

Compte	Libellé	Montant au budget 2020
9143.22	Fontaine rue du vieux village	2 932,15
	Total des amortissements économisés en 2019	2 932,15

Amortissements obligatoires restants:

Compte	Libellé	Solde avant amortissements	Solde après amortissements	Montant amorti
9123.06	Parcelle 26 - Duillier	1 930 000,00	1 809 250,00	120 750,00
9141.11	Station pompage Avouillons	616 162,56	595 103,56	21 059,00
9141.16	Recaptage Sources des Tattes	777 600,00	741 680,00	35 920,00
9141.17	Recaptage bras ouest sources des Tattes	1 008 400,00	974 786,00	33 614,00
9141.32	Conduite principal vs Condamine	727 491,05	695 791,05	31 700,00
9141.39	Déchetterie intercommunale	290 118,90	275 168,90	14 950,00
9143.15	Ancienne Poste	640 220,60	597 543,60	42 677,00
9143.16	Réfection façade Complexe communal	265 926,75	253 759,75	12 167,00
9143.17	Rénovation appartement Edgaronette	341 034,55	322 427,55	18 607,00
	Total des amortissements obligatoires			331 444,00

Amortissements libératoires :

Compte	Libellé	Solde avant amortissements	Solde après amortissements	Montant amorti
9141.43	Terrain Multisports	114 387,35	0,00	114 387,35
9143.17	Rénovation appartement Edgaronette	322 427,55	0,00	322 427,55
	Total des amortissements libératoires			436 814,90

Nous utilisons ainsi le résultat comptable 2020 pour diminuer nos charges d'amortissements annuelles à l'avenir de CHF 30'045.73 et attribuer CHF 487.92 à la Réserve Générale (Compte 9282.01 au Bilan).

**DOMAINE ET BATIMENTS**

Forêts

**320.318.0** « Honoraires et prestations » : Le dépassement est compensé par les comptes 320.345.0 « Ventes de bois » et 320.451.0 « Subsidés ».

Centre Communal

**350.314.0** « Entretien courant » : Le dépassement est lié à la réfection des bordures.

**350.331.0** « Amort. Obligatoire du patrimoine admin. » : Les travaux relatifs au préavis 02/19 « Réfection des façades du bâtiments principal » n'ayant pas été terminés en 2019, nous ne pouvons pas entamer l'amortissement de ce préavis dont le montant au budget 2020 était prévu avec CHF 30'267.--.

**350.427.0** « Locations diverses » : Dû au COVID19, la salle n'a pas pu être louée durant une grande partie de l'année.

#### Collège et Pavillon scolaire

**351.314.0** « Entretien collège » : Comme prévu au budget nous avons effectué un rafraîchissement de la peinture des murs du hall et de l'escalier pour env. KCHF 7. Le surplus du dépassement provient d'une mauvaise imputation comptable que nous avons malheureusement découverte qu'après le bouclage final. En effet, nous avons prévu KCHF 15 au budget du compte 511.313.5 pour l'achat de chaises réglables en hauteur pour permettre de mieux tenir compte de la taille des enfants.

#### Eglise

**353.314.0** « Entretien » : La réfection des fenêtres et la charpente du perron n'ont pas pu être réalisés en 2020 alors que cela était prévu au budget. Ces travaux devraient être réalisés en 2021.

### TRAVAUX, GESTION DES DECHETS ET ASSAINISSEMENT

#### Routes

**430.318.0** « Honoraires et prestations de services » : Comme prévu au budget ce poste comprend l'aide à notre employé communal qui a été sollicité bien en dessous de nos prévisions, raison principale pour laquelle ce poste dépasse d'env. KCHF 7 le montant prévu.

#### Ordures Ménagères

La rubrique 450 se clôture avec un excédent de charges de CHF 7'564.81 alors que nous anticipions un résultat négatif de l'ordre de CHF 21'150. Ce déficit, malgré le fait qu'il est bien en dessous de ce que nous avons prévu est bien évidemment lié au rabais que nous avons octroyé sur les taxes forfaitaires 2020 et l'augmentation de notre contribution aux charges de la déchetterie intercommunale (+ KCHF 8).

Le solde de notre compte de régulation (compte 9280.06 au bilan) a diminué en conséquence et se trouve donc au crédit avec un montant de CHF 21'950.—ce qui pourrait, dépendant du budget 2022 de la déchetterie intercommunale, nous permettre de reconduire les rabais sur la taxe forfaitaire en 2022.

#### Réseaux d'égouts et d'épurations

Financièrement il n'y a pas de particularité dans cette rubrique. Pour le sommaire des travaux effectués nous vous invitons à vous référer au rapport de Gestion de Claude Bosson, chapitre « Assainissements-Epurations / eaux claires ».

## INSTRUCTIONS PUBLIQUE ET CULTES

La gestion efficiente de l'AISE et de l'UAPE, malgré une augmentation de sa fréquentation et malgré l'impact du COVID 19 (nous avons payé nos Employés à 100 % pendant la fermeture), se traduit maintenant depuis quelques années par des résultats en dessus de nos attentes budgétaires. Nous relevons toutefois, que l'ouverture d'une structure d'accueil à Vich, rattachée au RAT, influencera fort probablement notre structure d'accueil à l'avenir. Nous reviendrons sur ce sujet lors de la présentation du budget 2022.

## SECURITE PUBLIQUE

### Corps de Police

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

**610.351.1** « Part. à charges d'assoc. de communes » : Nous avons reçu le décompte provisoire de la péréquation qui indique que nous serons remboursés de CHF 19'936.--. Nous en avons donc profité pour comptabiliser ce retour afin de ne pas impacter les comptes 2021.

### Protection civile

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

**660.481.0** « Prélèvement sur réserve » : Notre réserve est devenue insuffisante pour couvrir nos frais pour la Protection civile. Contrairement à ce que nous mentionnions dans le rapport de Gestion 2019, l'Etat a décidé de nous autoriser à pouvoir couvrir une partie de nos contributions (CHF 16'577.75) à l'ORPC.

## AFFAIRES SOCIALES

### Prévoyance sociale cantonale

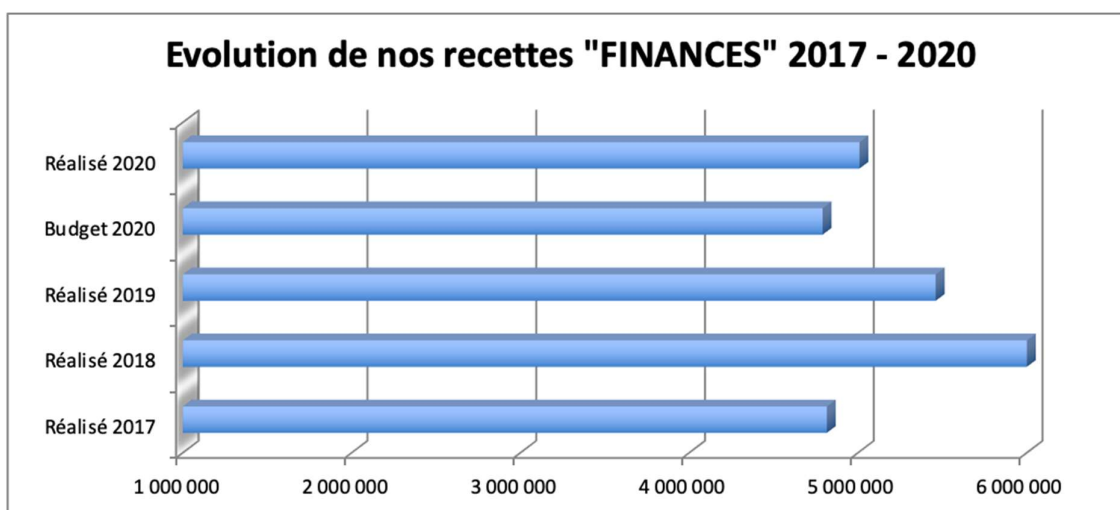
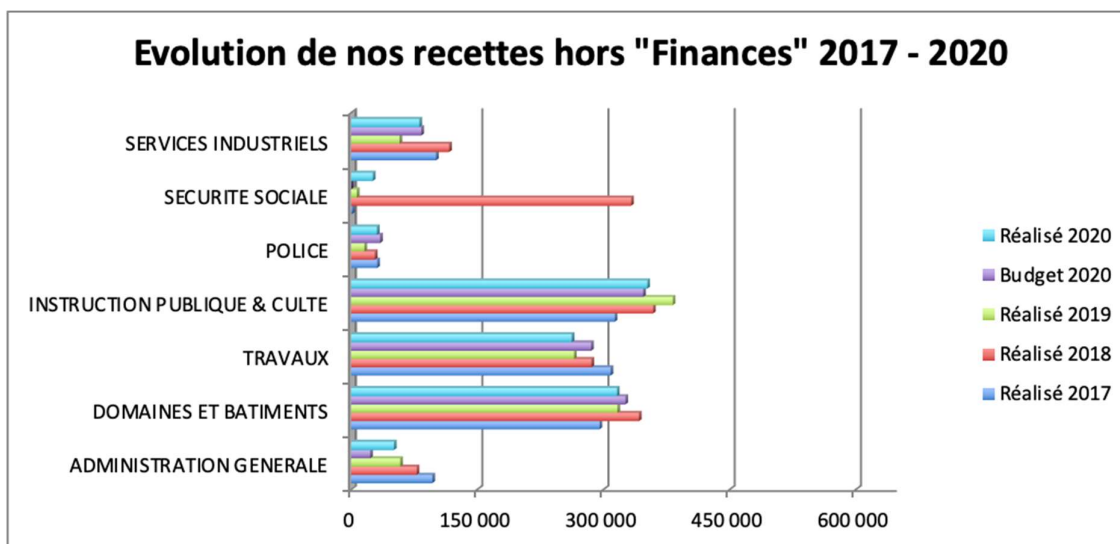
Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

**720.351.0** « Part. à charges d'assoc. de communes » : Nous avons reçu le décompte provisoire de la péréquation qui indique que nous serons remboursés d'un montant de CHF 862'752.--. Nous en avons donc profité pour comptabiliser cette rallonge sur les comptes 2019 afin de ne pas impacter les comptes 2021.

**720.366.0** « Aides individuelles » : Ce ne sont pas les Aînés qui font dépasser le montant prévu au budget mais bien nos petites têtes blondes qui fréquentent les crèches et les mamans de jour membres du RAT.

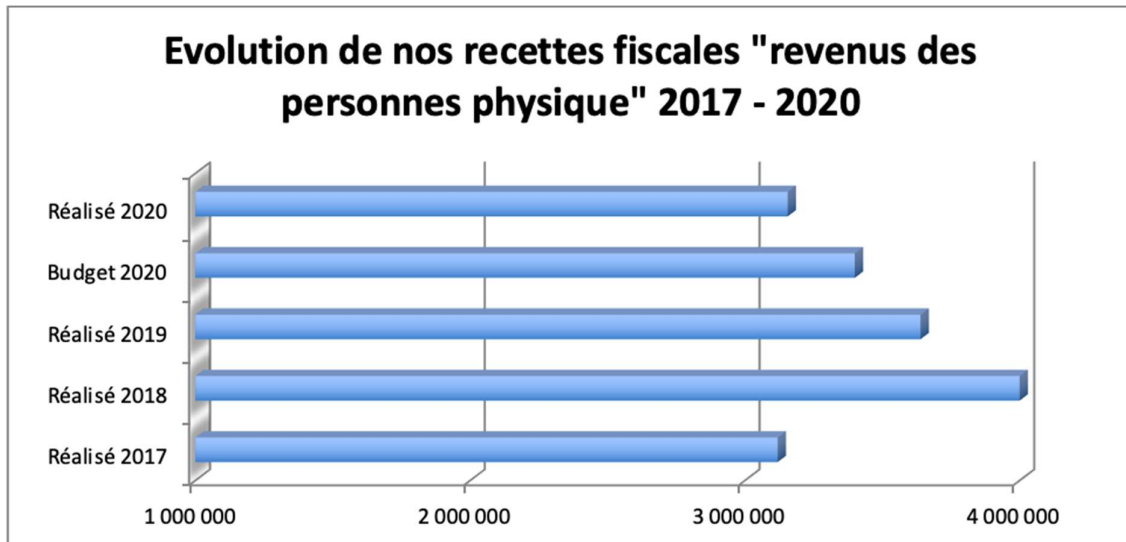
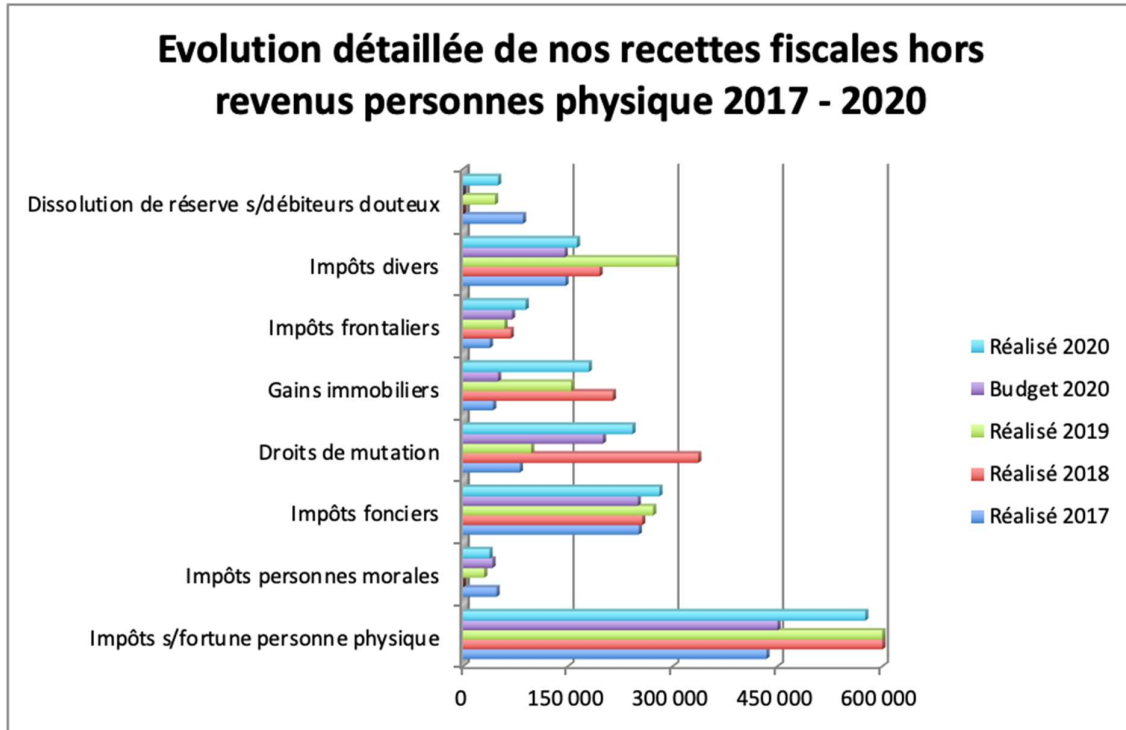
720.451.0 « Solde facture sociale année précédente » : Il s'agit d'un remboursement par rapport à nos acomptes à la facture sociale 2019.

## REVENUS

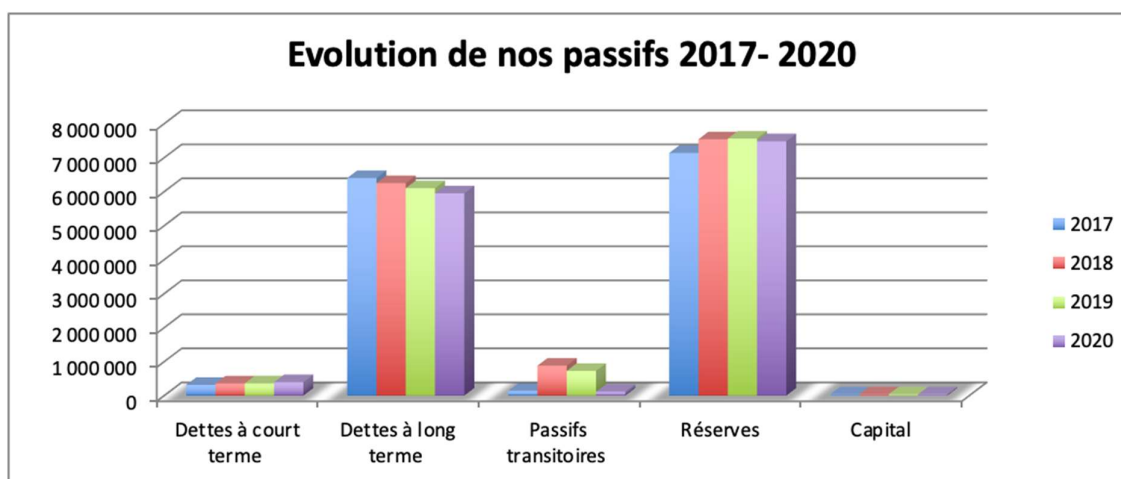
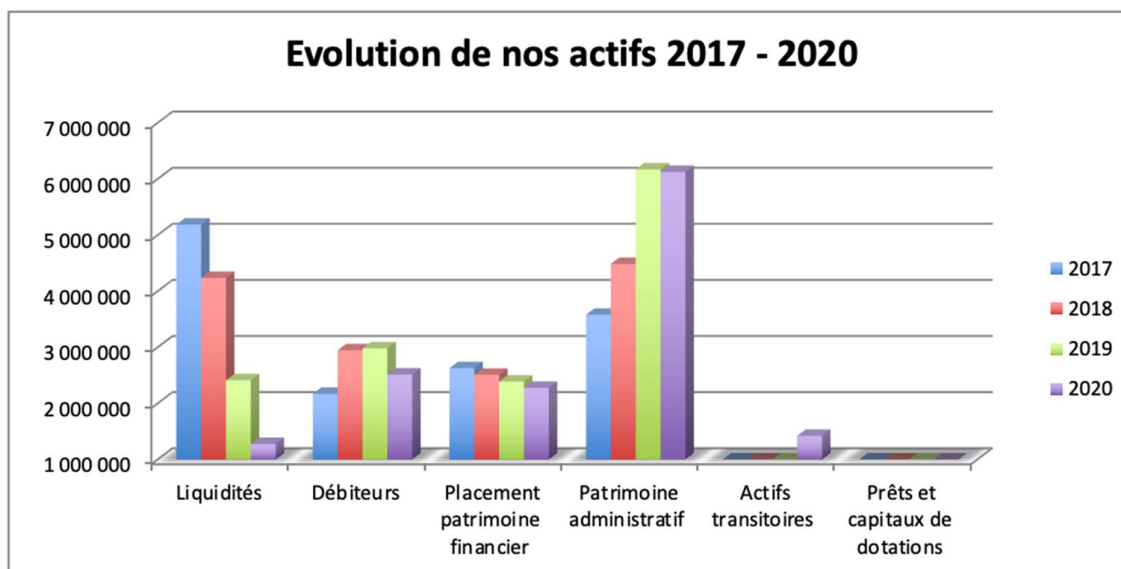


## FINANCES

### Impôts



## 2. COMPTES DU BILAN



Nos liquidités (rubrique 910 au bilan) auxquelles il faut ajouter le retour de la péréquation (KCHF 1'260) qui se trouve sur le compte 9139.00 « Actifs transitoires » ont augmenté en 2020 d'env. KCHF 124 alors que les investissements se relevaient à env. KCHF 595. Du côté Débiteurs nous relevons que les Impôts à encaisser diminuent d'env. KCHF 450.

Le solde du compte 9141.15 « Réalisation renaturation ruisseau Calèves » présente un solde négatif qui provient du fait que les montants versés pour les acomptes des subventions cantonales et fédérales qui couvriront env. 93 % des coûts, dépassent légèrement les factures que nous avons payées en 2020.

Du côté des passifs, notre dette diminue de KCHF 150 alors que les fonds de Réserve diminuent d'env. KCHF 80.

La marge d'autofinancement réalisée en 2020 était de CHF 689'533,11 alors que le budget prévoyait cette marge à CHF – 984'921.--.

Nous remercions la Fiduciaire Heller S.A. pour la tenue de notre bourse et de notre comptabilité ainsi que la fiduciaire A&A Fidu Nyon SA à Nyon pour la révision de nos comptes.



*Photo de M. Willy Jaques*